

ÉCOLE Hastings MATERNELLE



INSCRIPTIONS DU 12 AU 29 MARS 2023

Année Scolaire 2024/2025

Inscriptions · Conseils pratiques · Activités périscolaires · Centre de loisirs

Comment se passe la rentrée ?

Quelques jours avant la rentrée, les listes des classes et les horaires de ce premier jour seront affichés à l'entrée de l'école.

La journée de classe

Le matin, l'accueil se fait dans les classes de 8 H 50 à 9 H les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La matinée se termine à 12 H. De 13 H 20 à 13 H 30, soit les enfants sont accompagnés par leurs parents à la sieste soit les enfants sont accueillis dans la cour de récréation. La classe se termine à 16 H 30. Pendant les heures de classe, vos enfants sont encadrés par un·e enseignant·e, assisté·e d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles).

Que fait-ont à l'école ?

L'école maternelle est une vraie école. Depuis septembre 2019, elle est obligatoire toute la journée dès les trois ans de votre enfant. C'est pourquoi, une fréquentation régulière est indispensable pour que votre enfant s'adapte et progresse. Toutes les absences doivent être signalées. Les enseignants suivent le programme d'enseignement de l'école maternelle qui date de 2015.

Nos conseils pour la rentrée

- ✓ **Accompagnez votre enfant, c'est important.**
- ✓ **Accompagnez ses chagrins, ses craintes et ne lui montrez pas les vôtres.**
- ✓ **Avant de le quitter, dites-lui ce que vous allez faire et précisez-lui qui viendra le chercher à la sortie (des larmes seront évitées).**
- ✓ **Ne lui posez pas trop de questions, les confidences viendront.**
- ✓ **Apportez un change qui restera accroché au porte-manteau de votre enfant**
- ✓ **Apportez des objets de réconforts (tétine, doudou, etc.) pour faciliter la transition.**

RÉPARTITION DES ENFANTS

en 2022 : toute Petite Section

en 2021 : petite Section

en 2020 : moyenne Section

en 2019 : grande Section

UNE RENTRÉE réussie

Un quotidien bien rythmé

Restez toujours à côté de votre enfant quand vous circulez dans l'école.

Soyez ponctuels, le moment de la séparation sera moins difficile si vous avez le temps de rester un peu en classe (les portes se ferment à 9 H). Prenez le temps de faire un bisou, de dire « au revoir » mais ne vous éternisez pas, la séparation pourrait devenir compliquée.

Pensez à inscrire votre enfant chaque matin à la cantine. Les tableaux sont affichés à l'entrée de chaque classe (un rond : votre enfant est absent, une croix : votre enfant est présent). Pour l'accueil périscolaire, l'inscription se fait par période scolaire à l'aide d'un coupon de réservation.

Ne laissez pas d'objets de valeur ou de jouets à votre enfant, il peut les perdre ou les casser.

Pour son propre épanouissement, **votre enfant doit fréquenter l'école tous les jours**, sauf s'il est malade. Dans ce cas, prévenez l'école par téléphone (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur si nécessaire).

Une autonomie assurée

Habillez-le de façon pratique et peu fragile.

Marquez ses vêtements, bonnets, écharpes, sacs et doudou.

Ne rapportez pas de bonbons, jouets ou bijoux, c'est interdit.

Une santé préservée

Si votre enfant est malade, vous êtes prévenus par l'enseignante. Pour cela, vous devez lui communiquer des numéros de téléphones sur lesquels vous pouvez être joints rapidement. Si votre enfant souffre de maladie chronique, nous mettrons en place un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** qui nous permettra d'administrer des médicaments. Parlez-en à la directrice et à votre médecin traitant.

Temps PÉRISCOLAIRES

Accueil du matin

Les enfants sont accueillis tous les matins de 7H15 à 8H50. Les enfants peuvent profiter des activités organisées par les animateurs du service Jeunesse de la ville, et déguster un petit-déjeuner équilibré.

Accueil du soir

L'accueil du soir se fait dès la fin de la classe de 16H30 à 18H30. Des activités sont également organisées par période scolaire par une équipe d'animateurs qualifiés. Les enfants peuvent se restaurer avec un goûter.

Tarifs des accueils périscolaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Tranches	Quotient familial CAF	Matin ou soir		Exemple : coût pour 1 enfant qui vient 4 soirs par semaine de la rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint (7 semaines)
		Pour 1 enfant	Par enfant si 2 enfants ou plus inscrits - 10 %	
Tranche 1	0 à 450	0,25 €	0,23 €	7,00 €
Tranche 2	451 à 620	0,50 €	0,45 €	14,00 €
Tranche 3	621 à 850	0,75 €	0,53 €	21,00 €
Tranche 4	851 à 1500	1,00 €	0,90 €	28,00 €
Tranche 5	1501 à 2000	1,25 €	1,13 €	35,00 €
Tranche 6	2001 et +	1,50 €	1,35 €	42,00 €

Le mercredi

Journée complète avec repas	Matin ou après-midi	Matin ou après-midi + repas
3,00 €	1,25 €	1,75 €
4,00 €	1,60 €	2,40 €
5,00 €	2,10 €	2,90 €
6,00 €	2,50 €	3,50 €
8,00 €	3,50 €	4,50 €
10,00€	4,50 €	5,50 €

Les enfants scolarisés à Dives-sur-Mer bénéficient des tarifs divais (tableaux ci-dessus).

Pour connaître les tarifs périscolaires hors-communes, vous pouvez consulter notre site Internet : www.dives-sur-mer.fr/vivre-a-dives-sur-mer/jeunesse/guichet-unique/



DES ACTIVITÉS ludiques



Médiathèque

La médiathèque Jacques Prévert accueille régulièrement les enfants pour des événements ponctuels ou durables. Elles proposent également des activités gratuites à destination du jeune public (les mercredis du conte, les croqueurs de livre, les bébés lecteurs, etc.) ainsi que des emprunts de livres, CD et DVD.

Médiathèque Jacques Prévert · Dives-sur-Mer

Informations :
02 31 24 29 27 / mediatheque@dives-sur-mer.fr



Musique

L'école de musique intercommunale propose des ateliers d'éveil à partir de 3 ans. Les enfants abordent de façon ludique et intuitive, le monde sonore grâce à des petites séances de 45 mn.

Beffroi · Dives-sur-Mer

Informations :
02 31 91 12 40 / ecoledemusique@normandiecabourgpaysdauge.fr



Cinéma

Le Drakkar est un cinéma associatif classé Art & Essai et labellisé Jeune Public. À ce titre, il propose un large choix de films jeunesse, pour toute la famille. À chaque vacance, « Les P'tits Cinés » accueille les enfants avec une sélection de films d'animation et des activités encadrées par des animateurs.

Cinéma Le Drakkar · Dives-sur-Mer

Informations :
6, rue du Général de Gaulle / 09 77 73 54 21 / contact@cinemaledrakkar-dives.fr



Focus sur les associations divaises !

De nombreuses associations divaises proposent des activités sportives, culturelles et créatives pour les plus petits. Pour vous renseigner, vous pouvez contacter les président · es d'association qui répondront à vos questions.

Découvrez toutes les associations sur notre site Internet





UNE RESTAURATION aux petits oignons

Le prix de la cantine de l'école maternelle est à 1,10 € maximum. Les enfants peuvent profiter chaque midi de produits frais cuisinés sur place. En s'inscrivant dans le dispositif « Cantine à 1€ », la municipalité a souhaité que le service soit accessible au plus grand nombre. Les menus sont diffusés sur notre page Facebook et notre site Internet. Depuis décembre 2022, les enfants déjeunent sur place, dans le réfectoire situé au sein de l'école Hastings.

CENTRE DE LOISIRS Les Tilleuls



Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, le centre de Loisirs Municipal « Les Tilleuls » propose aux enfants de 3 à 11 ans, des activités dans le cadre bucolique de l'ancien manoir. Une équipe d'animateurs qualifiés propose un accueil et des activités adaptées au rythme et à l'âge des enfants. Les repas et goûters sont préparés sur place. Un système de navette est mis en place matin et soir, il est accessible aux enfants dont les parents ne peuvent assurer le transport.

Horaires du centre

Le centre de loisirs accueille les enfants âgés de 3 ans (déjà scolarisés) à 11 ans. Le centre est ouvert de 7h30 à 18h. Deux modes d'accueil sont possibles : journée complète ou après-midi :

Accueil du matin : 7h30 à 9h30.

Accueil du midi : 13h30 à 14h.

Accueil du soir : 17h à 18h.

Horaires des transports

Rue Pierre Sépard : 8 H 20 et 17 H 20

Médiathèque : 8 H 30 et 17 H 30

Ancienne caserne de pompiers : 8 H 35 et 17 H 35

Rue de la fontaine Arlette : 8 H 40 et 17 H 40

Les Courlis : 8 H 45 et 17 H 45

Z.A.C des Coteaux : 9 H 00 et 18 H 00



Adresse des Tilleuls : route de Lisieux - 14160 Dives-sur-Mer

Bon à savoir

Le mercredi en période scolaire, l'accueil est possible le matin ou l'après-midi, avec ou sans repas, ou en journée avec repas.

INFORMATIONS

pratiques

Le guichet unique

Les inscriptions aux accueils du matin et/ou du soir, au restaurant scolaire et au centre de loisirs se font au Pôle Éducation et Jeunesse.

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES EXTRASCOLAIRES CANTINE

COORDONNÉES

9 rue Général de Gaulle à 14160 Dives-sur-Mer
02.31.28.18.95 ou education@dives-sur-mer.fr

HORAIRES

Mardi, Jeudi, Vendredi de 9H00 à 12H00 puis de 13H30 à 16H30
Mercredi de 9H00 à 12H00
Pendant les vacances scolaires de 9H00 à 12H00

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire se font dès 2 ans et peuvent être effectuées à partir du 12 mars.

COORDONNÉES

9 rue Général de Gaulle à 14160 Dives-sur-Mer
02.31.28.18.95 ou scolaire@dives-sur-mer.fr

L'école Hastings

DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

Mme LECLERC

ADRESSE

15 rue d'Hastings - 14160 Dives-sur-Mer

TÉLÉPHONE

02 31 91 30 41

EMAIL

ce.0140467g@ac-normandie.fr

Bonne Rentrée !

